



# RÈGLEMENT

## Édition

## 2022

By



# 1. L'organisation :

## 1. L'organisateur :

La GoFrêtes est organisée par l'école des Grands Espaces FFVL N°03939.

Adresse de l'organisateur :

Les Grands Espaces  
150 chemin de Pré Monteux  
74290 Talloires  
Tél. 04 50 60 79 06  
Email : info@grandsespaces.com

L'organisateur est chargé de la bonne application du présent règlement ainsi que du respect des règles.

## 2. Date et lieu

La GoFrêtes se déroulera le **9 juillet 2022** à partir de 7h à Talloires devant la boutique des Grands Espaces. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la course si les conditions ne sont pas réunies.

## 3. Inscription

L'inscription est obligatoire pour participer. Coût 10€ (Remboursables en cas d'annulation). Elle se fait en ligne ou directement au magasin à partir du **13 Juin 2022**. L'inscription est possible jusqu'à **17h, le 7 Juillet 2022** en ligne sur le **site [www.grandsespaces.com](http://www.grandsespaces.com)** Seuls les participants remplissant toutes les obligations du règlement pourront s'inscrire et participer. Notez également que la jauge de participants est limitée à 100 personnes.

## 4. Conditions de participation :

Pour être accepté, le participant doit répondre aux critères suivants :

- Se conformer au présent règlement par l'organisateur.
- Se conformer à l'équipement obligatoire.
- Respecter les règles de conduite en pleine nature.
- Être assuré pour la pratique du vol libre en responsabilité civile aérienne (licence FFVL, CAF, etc..). Document à fournir sur demande de l'organisation.
- Être apte physiquement et techniquement pour la pratique du sport.

## 2. Programme :

7h : Rendez-vous à la boutique des Grands Espaces. Enregistrement participants et Check matériel.

7h30 : Départ de la GoFrêtes

8h30 : Premières arrivées au Col des Frêtes

8h30 à 9h30 : Collation au sommet.

9h30 à 11h00 : Buffet de récompense et annonce des résultats devant la boutique des Grands Espaces.

12h00 : Fin de la GoFrêtes

# 3. La Course, principes généraux :

## 1. Infos course :

Le départ se fait devant les Grands Espaces en format Mass Start, c'est-à-dire tout le monde en même temps.

L'arrivée est au col des Frêtes au niveau du décollage.

Un parcours conseillé sera balisé.

La seule obligation étant de passer au check point du décollage de **Planfait**.

Les repérages sur le parcours sont libres et autorisés.

Le vainqueur est le premier à passer la ligne d'arrivée au col avec un parapente sur le dos.

La descente ne fait pas partie de la course, chaque participant devra assurer lui-même sa redescente, en vol ou à pied. À chacun revient la décision du décollage en fonction des conditions et de son niveau (physique et de vol).

## 2. Temps et classement :

Le chronométrage sera fait à partir du top départ et mesuré jusqu'au passage de la ligne d'arrivée.

Le résultat sera donné au sommet au passage de la ligne d'arrivée par l'organisation. Le classement est basé sur l'ordre de passage à la ligne d'arrivée.

Trois classements seront établis par l'organisation : général, féminin et masculin.

## 3. Les ravitaillements :

Des points de ravitaillement en eau seront prévus à Planfait et à l'arrivée au col des Frêtes.

## 4. Matériel de vol conseillé :

- Parapente homologué
- Sellette homologuée
- Casque homologué
- Parachute de secours
- Téléphone chargé (ou radio chargée)

## 5. Respect des règles :

En cas de non-respect de ce règlement ou de mauvaise conduite, dangereuse ou irrespectueuse, l'organisation se réserve le droit de disqualifier ou de fouetter aux orties un participant pendant le reste de la montée.

## 6. Procédure en cas de secours :

Chaque participant sera équipé de son téléphone chargé ou d'une radio chargée branchée sur **la fréquence : 157,4875.**

Si un participant se blesse durant la course, le participant concerné (ou en cas d'incapacité un autre concurrent) doit appeler le 112 pour prévenir les secours et prévenir l'organisation par **téléphone au 04.50.60.79.06** ou par radio sur la **fréquence 157,4875.**

La non-assistance à personne en danger sera pénalisée.

L'organisation se garde le droit d'annuler la compétition pour motifs de sécurité.